

Comité social d'administration spécial départemental de l'Aube

Vendredi 10 octobre 2025

Réponse de M le DASEN suite à la Déclaration FSU sur la question du suivi administratif des AESH on va tout faire pour améliorer ce qui relève de son champ de compétences. Il demande une remontée réelle et rapide des difficultés. L'école inclusive est une vraie question, il y a plus de notifications et pas + d'ETP d'AESH.

Point n°1 : le PV du 27 juin est approuvé à l'unanimité

Remarque FSU : Ce PV fait apparaître les points qui nécessitent un suivi, or ces points n'apparaissent pas à l'ordre du jour, ce qui est pourtant le règlement de l'instance.

Point n° 2 :

Bilan de la rentrée premier degré:

- Le département perd 11 postes pour la carte scolaire, mais 1 poste est accordé pour l'ouverture de l'unité d'enseignement élémentaire de St Germain sur le plan autisme, et 1 poste a été obtenu par appel à manifestation d'intérêt pour le dispositif TPS de l'école internationale de Troyes. La dotation départementale 2025-2026 est donc de 1631,82 emplois.
Ces postes concernent évidemment les adjoints, mais aussi les remplaçants et les postes spécifiques à la DSDEN. Toutefois, même si l'administration affiche 8 classes en moins, ce sont 18 postes d'adjoints qui ont été supprimés (1 en maternelle et 17 en élémentaire). Les ajustements de carte scolaire effectués en juin sont des implantations de postes provisoires.
- À cette rentrée, aucun contractuel n'a été recruté.
- Le nombre d'élèves dans le département :
En maternelle : 8720 élèves (-195 par rapport à l'an dernier)
En élémentaire : 14769 élèves et 14 UEEA (-322)
En ULIS : 301 élèves (+3)
Soit un total de 23804 élèves dans les écoles publiques (-514). 2597 élèves sont scolarisés dans les écoles privées (-45) ce qui représente 10,13%. Cette part est en constante augmentation dans le département. D'autre part 141 enfants sont scolarisés en famille (1er et 2nd degré confondus).
La baisse démographique se poursuit dans le département, et cette année encore elle touche également l'agglomération troyenne et les grandes villes (Romilly a perdu 180 élèves en 3 ans). Nous perdons 232 élèves en zone urbaine (-1,8%) et 292 élèves en zone rurale (-2,5%). Le taux de scolarisation des élèves de moins de 3 ans est de 8,1%. 36,8% en REP+ et 15,6% en REP. Beaucoup de dispositifs TPS sont très peu remplis, c'est un point à surveiller pour le DASEN.
- Il y a 1235 classes dans le premier degré.

Nombre moyen d'élèves par classe 2025/2026, (2024/2025)

E/C (en comptant les élèves bénéficiant d'ulis)	Classes dédoublées	Classes non dédoublées
ÉDUCATION PRIORITAIRE	12,1 (11.7)	19,3 (20.6)
URBAIN (hors EP)	13,7 (13,6) Quartiers prioritaires de la ville	21,1 (21,2)
RURAL	14,5 (14)	20,4 (20,5)
Département	12,2 (11,9)	20,4 (20,8)

Les classes dédoublées en GS, CP et en CE1 160 classes dédoublées soit 99,4%.

Les classes à 24 hors éducation prioritaire (GS, CP, CE1) 452 classes sont concernées, soit 98,9%.

Le régime de décharge de direction d'école

Pour la rentrée 2020, le surcoût lié au financement du **régime de décharge de direction** d'école bonifié dans l'Aube s'élève à **3,72 ETP**.

Bilan de la rentrée second degré:

Scolarisation en SEGPA

415 élèves sont scolarisés en SEGPA (+16 par rapport à 2024) dans 31 divisions, soit une moyenne de 13,4 enfants par classe.

À cette rentrée, 4,5 classes de SEGPA ont été ouvertes.

ULIS-Collège

Ces dispositifs sont bien remplis, 148 élèves en bénéficient pour 15 dispositifs (150 places).

Sachant que 3 ULIS dépassent le plafond de 10 élèves.

Ajustements de structure :

	- 1 division	+ 1 division
6 ^{ème}	Brienne Troyes Beurnonville Troyes Pithou	Bar sur Aube La Chapelle St Luc Brossolette
5 ^{ème}		Troyes Curie
4 ^{ème}		Bar sur Seine
3 ^{ème}		Romilly Noyer Marchand Troyes Curie
1 ^{ère} G		Chrestien de Troyes

Moyens complémentaires accordés :

Collège de Bar sur Aube 4 h (projet filles/mathes)

Collège de Bar sur Seine 4 h (6ème)

Collège de Brienne le Château 4,5 h (5ème)

Collège de Nogent sur Seine 2 h (amorçage JSP)

Collège de Piney 4 h (marge)

Collège Les Jacobins 4 h (amorçage SI anglaise)

Collège de Venduvre 2 h (marge)

SEGPA de La Chapelle St Luc Brossolette 4 h (6ème)

SEGPA de Pont Ste Marie 8 h (6ème et 5ème)

SEGPA de Troyes Marie Curie 4 h (6ème)

SEGPA de Romilly Le Noyer Marchand 6,5 h (ajustement 6ème, 5ème, 4ème)

Structure du département :

Nous avons 463 divisions (classes) dans le département en collège public (-9), 15 ULIS et 31 SEGPA.

Les collèges accueillent 11856 élèves à cette rentrée (-338).

Nombre moyen d'élèves par divisions :

collèges	RS 2024	RS 2025	Ecart EP/ h EP	Variation N-1
EP	23,1	22,6	- 3	- 0,5
Hors EP	25,6	25,6		0
Tous collèges	24,9	24,7		- 0,2
SEGPA	14,9	13,3		- 1,6

Ces moyennes gomment de grandes disparités et certaines classes peuvent compter plus de 29 élèves en 5ème !

Point n° 3 : questions diverses

Questions FSU 1^{er} degré :

- Nous constatons à nouveau la multiplication de visio-conférences hors temps de service.
Comment allez-vous limiter ces incitations à surcharger le travail des collègues ?

Les différentes réunions ayant eu lieu sont listées. Mais M le DASEN précise que tant que faire ce peut, elles ne seront plus organisées sur la pause méridienne. Des ordres de mission devront être donnés systématiquement si il y a convocation. Si ce sont des invitations, les visios devront être enregistrées et disponibles en replay.

- Nombre de demande à temps partiel sur autorisation formulées : 44

Nombre de demandes accordées : 24

Pour convenances personnelles : 11

Pour retraite progressive (politique départementale ?) : 2

Il y a un problème de total soulevé en instance...

- Nous avons connaissance de postes administratifs occupés par des PE.

Combien de postes concernés réponse 3

Quelles sont les modalités d'affectation ?

Quels sont les moyens qui permettent de compenser ces emplois de PE sur le terrain ?

Pas de réponse très précise.

- Bilan des promotions et du mouvement 1er degré 2025. Sera abordé au prochain CSA

Autres questions FSU :

- AESH :

Combien de postes budgétaires à cette rentrée et combien d'emploi d'AESH cela représente ?

463 (ou 453 ?) AESH en poste sur 264,5 ETP.

Combien sont pourvus ? tous

Combien restent à pourvoir ? 0

Combien d'AESH sont passés à 24 heures ? (**Article L3123-27** du code du travail et accords académiques)167 ont obtenu une augmentation

Pourcentage actualisé des AESH à 24 heures ou plus ? 64,45%

Nombre de CDI 256 soit 56,51%

Prime REP/REP+ : la décision du conseil d'État de juillet 2025 va-t-elle entraîner le paiement rétroactif des indemnités dues ? Ce n'est pas la DSDEN qui gère

Suite à note demande lors de l'audience d'octobre avec M le DASEN, nous avons obtenu, après ce CDAD, un document plus précis pour le 2d degré. Le doc est joint en PJ.